



Commune de Vérossaz

Budget 2025 – Message introductif

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, nous avons le plaisir de soumettre à votre examen et à votre approbation les budgets 2025 de la Commune.

Comme pour l'année 2024, les budgets ont été rédigés selon le Modèle Comptable Harmonisé 2 – MCH2 – tout comme les comptes 2023.

Commune - Compte de fonctionnement

Les principaux éléments significatifs influençant le budget 2025 sont les suivants :

0 - Administration générale

022.3010.00 – Suite à une hausse de la masse de travail dans l'administration, une augmentation du pourcentage du personnel administratif de 20 % a été budgétée ainsi qu'une augmentation du salaire de ce dernier. Le budget 2025 se monte donc à CHF 172'300.— contre CHF 160'500.— en 2024.

022.3170.01 - Le budget des débours des conseillers a été revu à la hausse, passant de CHF 7'200.— en 2024 à CHF 8'000.— en 2025.

022.3134.00 – Suite à la révision du portefeuille des assurances de la Commune et à la hausse des primes, le budget est de CHF 25'500.— pour 2025 (CHF 14'500.— en 2024).

1 - Sécurité publique

122.3132.06 – Les honoraires des curateurs sont passés de CHF 5'000.- en 2024 à 16'500.— au budget 2025 pour tenir compte de l'assainissement de la perte du Service de la Curatelle.

150.3143.00 – Un contrat d'entretien a été signé pour les hydrantes et un montant de CHF 12'000.— par an a été budgété pour les rénover/changer.

Les autres charges et produits de ce service sont stables par rapport au budget 2024.

2 - Enseignement et formation

212.3153.00 – Il est prévu d'acheter divers matériels informatiques pour un montant de CHF 14'000.— (ordinateurs – Ipad – portables). Cet investissement sera renouvelé en 2026.

212.3631.01/213.3631.00 – Les frais du personnel enseignant du primaire et du CO sont en hausse de 6.6 % par rapport au budget 2024.

217.3101.00 – Hausse de CHF 10'000.— à CHF 26'200.— des frais de conciergerie de l'école suite à l'acquisition entre autres de machines de nettoyage ;

217.3144.00 – Dans le cadre de l'entretien du bâtiment scolaire, le changement des stores solaires va générer une augmentation du budget de CHF 10'000.— à CHF 15'200.—.

3 - Culture, loisirs et culte

341.3144.02 – Frais d'entretien du terrain de foot du stade de Chatillon et de ses abords en hausse de CHF 4'300.— à CHF 12'500.— (comptes 2023).

Tous les autres postes sont stables.

4 - Santé

412.3634.02 – Notre participation au Home St-Jacques et au Tertianum La Venise est en légère hausse par rapport au budget 2024 pour être en adéquation avec les comptes 2023.

433.3637.00 – Le budget de participation aux frais dentaires scolaires est passé de CHF 15'000.— en 2023 à CHF 21'000.— en 2024.

Les autres postes sont stables.

5 - Prévoyance sociale

545.3130.09/545.3636.05 – Le nombre d'enfants fréquentant les différentes structures ayant augmenté, le budget de notre participation aux frais de l'UAPE et des garderies a cru respectivement de CHF 11'040.— et de CHF 10'200.— entre 2024 et 2025.

6 - Trafic

613.3631.14 - Pour 2025, notre participation aux frais d'entretien des routes cantonales est en baisse de CHF 160'000.— en 2024 à CHF 63'000.—en 2025 (chiffre transmis par l'État du Valais).

615.3010.00 – Compte tenu de l'accroissement de la charge de travail, un montant de CHF 8'000.—a été budgété pour augmenter le pourcentage du personnel des TP de 20 %.

615.3141.05 - Pour continuer à entretenir nos routes forestières, il est mis au budget CHF 50'000.- (entretien et nettoyage renvois d'eau)

7 - Protection et aménagement de l'environnement

Réseau d'eau

710.4510.00 - Afin d'équilibrer ce poste qui doit être autofinancé, nous prélevons ce montant sur un compte de financements spéciaux « fonds eau potable » (perte prévisible CHF 187'540.-). Le compte au bilan y relatif devra être équilibré dans un délai de 7 ans, ce qui impliquera un nouveau règlement communal qui est en cours d'élaboration et sera soumis à votre approbation en 2025.

Réseau d'égout

720.3510.00 - Afin d'équilibrer ce poste qui doit être autofinancé (bénéfice CHF 8'970.-), nous attribuons ce montant sur un compte de financements spéciaux « fonds eaux usées ».

Gestion des déchets

730.3510.00 – Afin d'équilibrer ce poste qui doit être autofinancé (bénéfice CHF 5'935.-), nous attribuons ce montant sur un compte de financements spéciaux « gestion des déchets ».

Correction des cours d'eau

741.3142.00-741.4631.09 – Concernant l'entretien des torrents, nous prévoyons des frais pour un montant de CHF 11'000.- et des subventions cantonales à hauteur de 50 %.

Les autres charges de ce dicastère sont stables.

8 - Économie publique

812.3660.70 – Le budget s'améliore car l'amortissement du monorail d'accès à l'alpage du Véla (CHF 53'000.-) a été passé à 100 %.

Les autres postes du budget 2025 sont similaires au budget 2024.

9 - Finances et Impôts

Le calcul des impôts des personnes physiques a été calculé de manière prudente et est en légère hausse par rapport au budget 2024 : + 5 % (augmentation du nombre de contribuables et augmentation des déductions fiscales prévues)..

La péréquation financière est en hausse par rapport au budget 2024 (CHF 46'385.-). Les nouveaux montants budgétisés, fixés par le Canton, sont pour 2025 :

- Répartition du fonds de péréquation des ressources – CHF 540'963.-
- Répartition du fonds de compensation des charges – CHF 47'465.-
- Aide transitoire du fonds de compensation des cas de rigueur – CHF 17'264.-.

Commune - Compte des investissements

Les investissements nets s'élèvent à **CHF 1'956'000.—**, soit investissements **CHF 2'185'000.--** ./ taxes raccordement et subventions **CHF 229'000.--**, dont les principaux éléments sont les suivants :

2 - FORMATION

Entretien bâtiment scolaire

CHF 50'000.—

Réfection des murs extérieurs (CHF 50'000.--)

3 - LOISIRS

Chemins pédestres

CHF 105'000.—

Pose d'une nouvelle passerelle suspendue pour le chemin vers Mex – TDM (CHF 170'000.-)

Réfection chemin de la Poya (CHF 20'000.--)

./ 50 % subvention cantonale (CHF 85'000.-)

6 - TRAFIC

Part à la construction route communale

CHF 42'000.—

Montant déterminé par l'État du Valais

Réfection réseau routier

CHF 48'000.—

Zone 30 – réaménagement (CHF 48'000.-)

Eclairage public

CHF 105'000.—

Abaissement dynamique – Route des Bassex (CHF 60'000.--)

Réfection mâts et détecteurs – Vers les Gex / Vésenaux (CHF 15'000.--)

Mise en conformité passage piétons rte cantonale (CHF 30'000)

Réfection routes forestières

CHF 36'000.—

Réfection routes forestières (CHF 100'000.-)

./ subvention cantonale (CHF 64'000.-)

7 - PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Entretien réseau d'eau

CHF 100'000.—

Renouvellement réseau < 125 mm

Réfection conduite – réseau de distribution

CHF 180'000.—

Maillage conduite des Haussex

Réfection conduite – réseau d'adduction

CHF 1'000'000.—

Réseau de Chalabagne-Orsex

PGEE, Futurostep et réseau d'égouts

CHF 320'000.—

PGEE – Etablissement (CHF 40'000.--)

Réfection conduite Vésenaux (CHF 280'000.--)

J. Taxe de raccordement eau et égout

CHF - 60'000.—

Aménagement du territoire - PAZ-RCCZ

CHF 30'000.—

Honoraires (CHF 50'000.--)

./ subvention cantonale (CHF 20'000.-)

Planification financière 2025-2028

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS NETS

	Coût	2025	2026	2027	2028
0. Administration	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
1. Sécurité publique	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
2. Enseignement et formation	CHF 236'000	CHF 50'000	CHF 61'000	CHF 57'000	CHF 68'000
3. Culture et loisirs	CHF 165'000	CHF 105'000	CHF 20'000	CHF 20'000	CHF 20'000
4. Santé	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
5. Prévoyance sociale	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
6. Trafic	CHF 480'000	CHF 231'000	CHF 106'000	CHF 70'000	CHF 73'000
7. Protection et aménagement de l'environnement	CHF 2'845'000	CHF 1'570'000	CHF 860'000	CHF 185'000	CHF 230'000
8. Economie publique	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0
	CHF 3'726'000	CHF 1'956'000	CHF 1'047'000	CHF 332'000	CHF 391'000

Aperçu du compte de résultats et investissements

Compte
2023

Budget
2024

Budget
2025

Compte de résultats

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	2'980'780.83	3'048'185.00	3'141'957.00
Revenus financiers	+ CHF	3'537'435.33	3'498'437.00	3'633'842.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	556'654.50	450'252.00	491'885.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	556'654.50	450'252.00	491'885.00
Amortissements planifiés	- CHF	382'857.95	485'960.00	534'430.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	37'843.05	19'870.00	14'905.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	204'226.21	112'400.00	187'540.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	300'000.00	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	40'179.71	56'822.00	130'090.00

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	837'249.62	993'000.00	2'185'000.00
Recettes	- CHF	176'471.05	234'000.00	229'000.00
Investissements nets	= CHF	660'778.57	759'000.00	1'956'000.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	556'654.50	450'252.00	491'885.00
Investissements nets	- CHF	660'778.57	759'000.00	1'956'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	104'124.07	308'748.00	1'464'115.00
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Compte de résultats échelonné		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	512'835.70	501'525.00	541'847.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	946'816.98	835'030.00	937'800.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	382'857.95	417'960.00	492'430.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	37'843.05	19'870.00	14'905.00
36 Charges de transferts	CHF	1'465'628.65	1'722'850.00	1'648'940.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	3'345'982.33	3'497'235.00	3'635'922.00
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	2'262'873.42	2'252'600.00	2'359'500.00
41 Patentes et concessions	CHF	20'353.00	18'000.00	20'000.00
42 Taxes	CHF	474'509.51	493'250.00	497'250.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	204'226.21	112'400.00	187'540.00
46 Revenus de transferts	CHF	714'632.89	662'707.00	692'772.00
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	3'676'595.03	3'538'957.00	3'757'062.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		330'612.70	41'722.00	121'140.00
34 Charges financières	CHF	31'009.50	31'000.00	31'000.00
44 Revenus financiers	CHF	40'576.51	46'100.00	39'950.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	9'567.01	15'100.00	8'950.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		340'179.71	56'822.00	130'090.00
38 Charges extraordinaires	CHF	300'000.00	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-300'000.00	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	40'179.71	56'822.00	130'090.00

Divers tableaux pour les comptes de résultats

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	513'116.85	19'218.40	502'050.00	19'300.00	478'762.00	11'300.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	155'515.02	47'903.35	160'520.00	36'000.00	176'990.00	51'000.00
2 Formation	952'087.16	29'783.05	1'025'650.00	31'800.00	1'083'874.00	32'600.00
3 Culture, sports et loisirs, église	149'048.15	7'050.00	134'915.00	8'700.00	141'105.00	7'050.00
4 Santé	156'772.30	-	155'600.00	-	167'375.00	-
5 Prévoyance sociale	380'195.28	68'668.80	404'770.00	89'800.00	434'386.00	89'680.00
6 Trafic et télécommunications	362'741.50	3'334.55	449'120.00	4'150.00	482'840.00	4'150.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	627'743.67	575'910.97	569'290.00	513'900.00	620'890.00	577'540.00
8 Economie publique	26'704.00	800.00	80'100.00	800.00	27'070.00	800.00
9 Finances et impôts	377'557.90	2'988'992.42	72'000.00	2'906'387.00	78'000.00	3'047'262.00
Total des charges et des revenus	3'701'481.83	3'741'661.54	3'554'015.00	3'610'837.00	3'691'292.00	3'821'382.00
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus		40'179.71		56'822.00		130'090.00

Compte de résultats selon les natures		Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges de personnel	512'835.70		501'525.00		541'847.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	946'816.98		835'030.00		937'800.00	
33	Amortissements du patrimoine administratif	382'857.95		417'960.00		492'430.00	
34	Charges financières	31'009.50		31'000.00		31'000.00	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	37'843.05		19'870.00		14'905.00	
36	Charges de transferts	1'465'628.65		1'722'850.00		1'648'940.00	
37	Subventions redistribuées	-		-		-	
38	Charges extraordinaires	300'000.00		-		-	
39	Imputations internes	24'490.00		25'780.00		24'370.00	
40	Revenus fiscaux		2'262'873.42		2'252'600.00		2'359'500.00
41	Patentes et concessions		20'353.00		18'000.00		20'000.00
42	Taxes		474'509.51		493'250.00		497'250.00
43	Revenus divers		-		-		-
44	Revenus financiers		40'576.51		46'100.00		39'950.00
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		204'226.21		112'400.00		187'540.00
46	Revenus de transferts		714'632.89		662'707.00		692'772.00
47	Subventions à redistribuer		-		-		-
48	Revenus extraordinaires		-		-		-
49	Imputations internes		24'490.00		25'780.00		24'370.00
	Total des charges et des revenus	3'701'481.83	3'741'661.54	3'554'015.00	3'610'837.00	3'691'292.00	3'821'382.00
	Excédent de charges		-		-		-
	Excédent de revenus	40'179.71		56'822.00		130'090.00	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	8'258.40	-	-	-	-	-
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2	Formation	96'242.32	-	80'000.00	85'000.00	50'000.00	85'000.00
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	170'000.00	-	190'000.00	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	204'497.70	-2'200.00	255'000.00	75'000.00	295'000.00	64'000.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	528'251.20	178'671.05	435'000.00	74'000.00	1'650'000.00	80'000.00
8	Economie publique	-	-	53'000.00	-	-	-
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
	Total des dépenses et des recettes	837'249.62	176'471.05	993'000.00	234'000.00	2'185'000.00	229'000.00
	Excédent de dépenses		660'778.57		759'000.00		1'956'000.00
	Excédent de recettes		-		-		-

Compte des investissements selon les natures		Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	802'397.27		890'000.00		2'093'000.00	
51	Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52	Immobilisations incorporelles	34'852.35		35'000.00		50'000.00	
54	Prêts	-		-		-	
55	Participations et capital social	-		-		-	
56	Propres subventions d'investissement	-		68'000.00		42'000.00	
57	Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60	Transferts au patrimoine financier	-		-		-	
61	Remboursements	-		-		-	
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-		-		-	
63	Subventions d'investissement acquises		176'471.05		234'000.00		229'000.00
64	Remboursement de prêts	-		-		-	
65	Transferts de participations	-		-		-	
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	-		-		-	
67	Subventions d'investissement à redistribuer	-		-		-	
	Total des dépenses et des recettes	837'249.62	176'471.05	993'000.00	234'000.00	2'185'000.00	229'000.00
	Excédent de dépenses		660'778.57		759'000.00		1'956'000.00
	Excédent de recettes		-		-		-

Aperçu des indicateurs financiers

Compte Budget Budget

1. Taux d'endettement net (I1)	2023	2024	2025	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux	9.7%	23.5%	84.5%	39.9%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2023	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	84.2%	59.3%	25.1%	44.4%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2023	2024	2025	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	-0.3%	-0.5%	-0.3%	-0.4%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2023	2024	2025	Moyenne
Dettes brutes en % des revenus courants	87.0%	98.8%	131.9%	106.2%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2023	2024	2025	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	22.1%	24.7%	41.2%	30.6%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2023	2024	2025	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	10.0%	13.1%	13.8%	12.3%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2023	2024	2025	Moyenne
Dettes nettes par habitant	254	592	2120	1016

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2023	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	15.0%	12.6%	13.0%	13.5%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Commune - Conclusion

Résultat du budget 2025

Les charges financières avant amortissements comptables et attribution aux fonds et financement spéciaux s'élèvent à **CHF 3'141'957.-**, de même que les recettes avant prélèvement aux fonds et financements spéciaux à **CHF 3'633'842.-**.

La marge d'autofinancement avant amortissement s'élève à **CHF 491'885.-**

Les amortissements ordinaires 2025 se montent à **CHF 534'430.--**.

Le budget 2025 boucle avec un excédent de financement de **CHF 130'090.--**.

En regard des investissements prévus, la commune a une insuffisance de financement de **CHF 1'464'115.--**.

Évolution probable de la fortune nette

Les comptes 2023 font ressortir une fortune nette de **CHF 4'634'057.73**.

Le budget 2025 prévoit quant à lui une légère augmentation de celle-ci à **CHF 4'820'969.73**.

Les budgets 2025 de fonctionnement et d'investissement de la Commune ont été approuvés par le Conseil Municipal en séance du 25 novembre 2024.

Vous trouverez sur notre site internet www.verossaz.ch le détail du budget 2025 pour la Commune.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détail sur le budget 2025 qui, on vous le rappelle, est proposé à votre approbation.

Le Conseil Communal vous recommande d'accepter le budget 2025 de la Commune tel que présenté.

L'Administration communale – 03 décembre 2024 / ic

Muriel Favre
Présidente



Isabelle Clerc
Caissière

